



Fiche santé individuelle

A compléter par les parents/tuteurs
avant le début du stage.

Cette fiche a pour objectif de connaître au mieux votre enfant en cas de nécessité. Elle sera un appui pour les animateurs de Youplala ou le personnel soignant en cas de besoin. Il est essentiel que les renseignements que vous fournissez soient complets, corrects et à jour au moment du début du stage auquel votre enfant participe. N'hésitez pas à nous fournir des informations complémentaires, durant le stage, si cela vous semble utile.

Identité du participant

Nom : Prénom :

Né(e) le : Sexe : F - M

Adresse : n° : bte :

Localité : CP :

Personnes à contacter en cas d'urgence

Nom : Lien de parenté :

Tel : GSM:

Email :

Nom : Lien de parenté :

Tel : GSM:

Email :

Médecin traitant

Nom - adresse :

Tel/GSM :

Informations confidentielles concernant la santé du participant

- Y a-t-il des données médicales spécifiques importantes à connaître pour le bon déroulement du stage ? (ex. : problèmes cardiaques, épilepsie, asthme, diabète, rhumatisme, handicap moteur ou mental,...) Indiquez la fréquence, la gravité et les actions à mettre en œuvre pour les éviter et/ou réagir :

.....
.....
.....
.....

- Le participant est-il en ordre de vaccination contre le tétanos ? **Oui** - **Non**

Date du dernier rappel :

- Le participant est-il allergique à certaines substances, aliments ou médicaments ?

Oui - **Non**

Si oui, lesquels ?

Quelles en sont les conséquences ?

- A-t-il un régime alimentaire particulier ? Si oui, lequel ?

.....

- Autres renseignements concernant le participant que vous jugez importants

(incontinence, problèmes psychiques ou physiques, ...)

.....

.....

- Le participant doit-il prendre des médicaments au moment du stage ? Si oui, lesquels ?

.....

En quelle quantité ?

Quand ?

Remarques

Les animateurs disposent d'une boîte de premiers soins.

« Je marque mon accord pour que la prise en charge ou les traitements estimés nécessaires soient entrepris durant le stage de mon enfant par le responsable du stage ou par le service médical qui y est associé. J'autorise le médecin local à prendre les décisions qu'il juge urgentes et indispensables pour assurer l'état de santé de l'enfant, même s'il s'agit d'une intervention chirurgicale à défaut de pouvoir être contacté personnellement. »

Date et signature

Les informations contenues dans la fiche santé sont confidentielles. Les animateurs à qui ces informations sont confiées sont tenus de respecter la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée ainsi qu'à la loi du 19 juillet 2006 modifiant celle du 3 juillet 2005 relative aux droits des volontaires (notion de secret professionnel stipulée dans l'article 458 du Code pénal). Les informations communiquées ici ne peuvent donc être divulguées si ce n'est au médecin ou tout autre personnel soignant consulté. Conformément à la loi sur le traitement des données personnelles, vous pouvez les consulter et les modifier à tout moment. Ces données seront détruites un an après le stage si aucun dossier n'est ouvert.

